

# LA CONFÉRENCE FAMILIALE :

RASSEMBLER  
POUR  
DÉCIDER !



**VOUS AVEZ REPÉRÉ  
UNE DIFFICULTÉ  
DANS VOTRE FAMILLE  
OU DANS VOTRE  
ENTOURAGE PROCHE ?**

**VOUS ÊTES  
PROFESSIONNEL  
ET VOUS ACCOMPAGNEZ  
UNE FAMILLE QUI A  
BESOIN DE TROUVER  
DES SOLUTIONS ?**

Un nouvel outil gratuit est  
à disposition des palois :  
**LA CONFÉRENCE FAMILIALE.**

## OBJECTIF



Résoudre un problème familial et  
trouver ensemble des solutions.

## PRINCIPE



Un groupe de coordinateurs a été  
formé par l'association *Question  
de justice* pour vous  
accompagner dans l'organisation  
des différentes étapes d'une  
conférence familiale.

## BON À SAVOIR

enfants, parents, grands-parents,  
amis, voisins. Tous les participants  
ont la parole, expriment leur point  
de vue et participent aux décisions.  
Des professionnels sont en appui  
pour vous apporter toutes les  
informations nécessaires.



La **Conférence familiale** permet à la famille de choisir avec tous ceux qui lui sont proches, les ressources à mettre en œuvre pour sa résolution.

La famille, indépendamment des professionnels, prend la responsabilité d'établir un plan d'action qui répond au problème posé.

## COMMENT S'ORGANISE UNE CONFÉRENCE FAMILIALE ?

- 01** Préparation et rencontre avec un coordinateur
- 02** Accueil et partage des informations pour être bien informé, avec apport d'informations par des professionnels
- 03** Réunion privée de la famille et les proches invités pour discuter et décider
- 04** Plan d'action pour mettre en œuvre les décisions qui ont été prises lors de la réunion

### OÙ ?

A vous de choisir un lieu neutre.

#### POUR ORGANISER MA CONFÉRENCE FAMILIALE

- Faire appel à un des coordonnateurs formés à Pau
  - en appelant au 05 64 64 11 40
  - en envoyant un e-mail à [conferencefamiliale-pau@questiondejustice.fr](mailto:conferencefamiliale-pau@questiondejustice.fr)
- Remplir un formulaire de demande avec mon coordonnateur.